

SG FLEXIBLE

L'actu du mois de juillet 2017

Nos convictions et choix d'investissement face à l'actualité

par Antoine Gloanec – Directeur des gestions Société Générale Gestion

Nos actions de gestion sur SG Flexible

Le mois de juillet a été marqué par un retour des prix du baril au-dessus des 50\$ et par un dollar sous pression suite aux difficultés de l'administration Trump à reformer.

Dans ce contexte, nous conservons notre biais prudent adoptée il y a quelques semaines mais clôturons néanmoins notre position sur le fonds de volatilité à long terme, celle-ci se maintenant sur des bas niveaux.

L'exposition aux actions reste inchangée et représente 12% du portefeuille. En termes géographiques, nous maintenons une préférence pour les actions de la zone euro du fait de l'environnement économique favorable, de taux globalement bas et de la baisse du risque politique.

Sur la partie taux, nous avons tout d'abord profité du mouvement de remontée des taux enclenché fin juin pour investir sur la dette italienne. Puis, nous avons rapidement pris des bénéfices en clôturant cette position après le beau parcours des obligations périphériques suite au discours de M. Draghi lors de son conseil des gouverneurs. Nous maintenons néanmoins nos investissements sur le 10 ans portugais, dans une optique de portage.

La synthèse des événements du mois

Lors du conseil des gouverneurs, Mario Draghi a insisté sur l'amélioration incontestable des conditions économiques mais également sur la faiblesse de l'inflation.

Aux US, la croissance est sortie à 2.6% au 2ème trimestre, en grande partie soutenue par la consommation des ménages. La croissance du premier trimestre a été révisée en baisse de 1.4% à 1.2%.

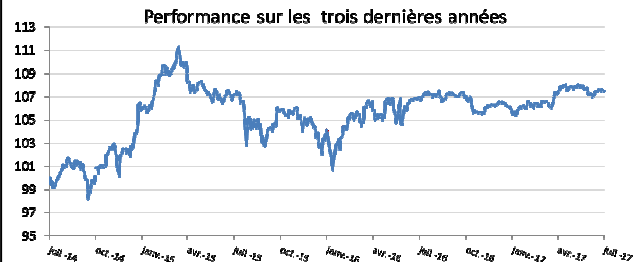
Lors de sa dernière réunion, la FED a maintenu ses taux inchangés et a indiqué que le démarrage de la réduction de son bilan pourrait intervenir « relativement rapidement » si l'économie US restait sur ses tendances actuelles. Elle a cependant constaté que l'inflation restait faible.

La Banque du Japon a maintenu son taux d'intérêt à court terme à -0.10% et a révisé à la baisse son objectif d'inflation, à 1,1% contre 1,4% pour l'exercice en cours et à 1,5% contre 1,7% pour le suivant.

En Chine, le PIB ainsi que l'indice de la production industrielle sont sortis au-delà des attentes respectivement à 6.9% et 7.6%.

Performances au 31/07/2017 (Nettes de frais de gestion)

Depuis le changement de gestion (depuis le 02/12/13)	+ 11,86%
Sur 1 an	+ 0,50%
Depuis le début de l'année	+ 1,11%

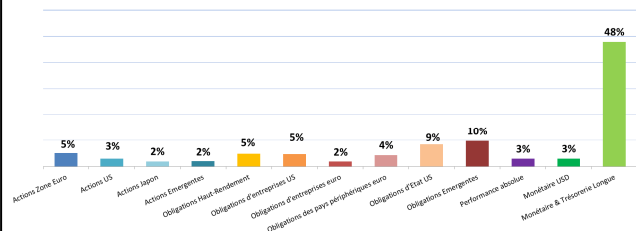


Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Le 02/12/2013, le fonds, précédemment dénommé Top Harmonie et créé le 31/10/1991, a mis en place une gestion flexible.

Les performances entre le 31/10/1991 et le 02/12/2013 sont celles du fonds Top Harmonie.

Composition du fonds au 31/07/2017



Achévé de rédiger le 8 août 2017. Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Ces informations sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Edité par Société Générale Gestion (S2G) – Société anonyme au capital de 567 034 094 EUR -Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris. Société Générale Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-09000020. S2G est une filiale à 100 % du groupe Amundi. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible pour tous les clients.